Déclaration de soutien continu aux dix principes du Global Compact des Nations Unies

Antonio Guterres Secretary-General
United Nations New York, NY 10017
USA

Paris,
Le 28 juin 2022

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai le plaisir de vous confirmer que le Crédit Mutuel entend renouveler son adhésion au Global Compact des Nations Unies et aux dix principes qu'il recouvre, relatifs au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En signant dès sa création le Pacte mondial des Nations Unies en 2003, le Crédit Mutuel a souhaité rendre public son engagement autour de ces 10 principes auxquels il croit et qui sont en cohérence avec ses valeurs de banque coopérative et mutualiste.

C'est pourquoi je souhaite exprimer la volonté du Crédit Mutuel de poursuivre la prise en compte de ces principes dans la mise en œuvre de sa stratégie, dans sa culture d'entreprise et l'exercice de ses métiers à travers la mise en ligne, sur le site du Global Compact, d'une communication sur le progrès relatif à l'exercice 2021.

Depuis toujours, en donnant la parole à ses sociétaires, le groupe est à l'écoute des attentes de la société et conçoit les réponses adaptées à ces demandes. L'ambition première du groupe était de donner accès au crédit à ceux qui en étaient exclus. Aujourd'hui, c'est en s'efforçant de répondre, à son niveau, aux objectifs de la société, et en particulier aux défis sociétaux, environnementaux que le groupe se mobilise et agit.

Ainsi, l'année 2021 a été, pour le groupe, l'occasion de poursuivre un mouvement collectif appuyé par de nombreuses actions des groupes régionaux[1]. L'engagement environnemental s'est en effet concrétisé via plusieurs actions structurantes : les problématiques climatiques s'insèrent désormais dans les outils de pilotage des risques nationaux, des critères de sélection du financement des hydrocarbures ont été mis en place et un exercice de stress test a été réalisé. Les 17 Objectifs de Développement Durables entrant par ailleurs en résonance avec les valeurs partagées par toutes les composantes du Crédit Mutuel, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel a adhéré, pour l'ensemble du groupe, aux Principes pour une Banque Responsable (PRB) de l'UNEP-FI, ce qui vient renforcer et préciser nos convictions vis-à-vis des Nations Unies. Le Groupe Crédit Mutuel est devenu en 2021, la première banque mutualiste à rejoindre la *Net-Zero Banking Alliance*, confirmant son engagement d'aligner les émissions de gaz à effet de serre de ses portefeuilles sur des trajectoires menant à des émissions nettes nulles au plus tôt et, quoiqu'il advienne, avant 2050. Puis en décembre 2021, le groupe a rejoint l'initiative relative à la santé et inclusion financières, un engagement sociétal en lien avec notre rôle de développement des territoires dans lesquels les groupes régionaux sont implantés.

Les évolutions réglementaires et les demandes croissantes du régulateur en France et en Europe ont en outre constitué, en 2021, une occasion de repenser les enjeux relatifs au développement durable. En 2022, 90 % des fédérations ont pour adhérent une caisse fédérale qui a adopté le statut d'entreprise à mission. Cette démarche permet de formuler un engagement, une ambition collective qui guident nombre d'actions et de réalisations concrètes dans toutes nos régions. La mobilisation autour des ODD sera également l'enjeu des années à venir pour un groupe dont la responsabilité et l'autonomie sont les valeurs fondatrices. Les salariés du groupe, avec la confiance des clients, sociétaires, administrateurs s'attacheront à atteindre les objectifs fixés collectivement afin que leur impact bénéficie à toute la société.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre-Edouard BATARD
Directeur général
de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel

[1] Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie et Crédit Mutuel Océan.